

Vous avez le droit de **vous sentir en sécurité à la maison**



Queensland
Government

Les violences domestiques et familiales ne sont pas tolérées en Australie. Quel que soit votre statut social ou votre origine, les violences domestiques et familiales peuvent toucher n'importe qui et sévissent dans toutes les communautés.

Si vous subissez des mauvais traitements ou si vous avez peur au sein même de votre domicile, ce n'est pas votre faute. Vous n'avez aucune raison d'avoir honte ou d'éprouver de la gêne.

Une relation saine est une relation de confiance, de soutien et de sécurité. Personne ne devrait avoir peur d'un membre de sa famille.

Des aides sont à portée de main. Si vous vous sentez menacé(e), vous pouvez demander de l'aide. Voici à qui vous adresser :

**Urgences (police ou ambulance)
Composez le 000.**

Si quelqu'un est en danger immédiat.

**Numéro d'aide pour les femmes
(DVConnect) 1800 811 811**

Aide et conseils confidentiels et gratuits pour les femmes victimes de violences au sein de leur domicile

**Service d'aide aux femmes immigrées
07 3846 3490**

Écoute et conseils pour les femmes de langue maternelle autre que l'anglais

**Numéro d'aide pour les hommes
(DVConnect) 1800 600 636**

Aide confidentielle pour les hommes ayant des problèmes familiaux ou relationnels

**Lifeline
131 114**

Aide aux personnes qui traversent une crise personnelle, à tout moment du jour et de la nuit.



Si vous avez besoin de l'aide d'un(e) interprète dans votre langue, composez le **13 74 68**.

Les pratiques culturelles n'excusent jamais les violences domestiques et familiales.

www.qld.gov.au/domesticviolence

On parle de violences domestiques et familiales lorsqu'une personne use de son pouvoir au sein d'un couple pour exercer un contrôle, maltraiter ou faire peur à son/sa partenaire. Ces violences prennent différentes formes et surviennent généralement dans le cadre de relations familiales ou au sein même du foyer.

Votre partenaire, un membre de votre famille ou une personne qui prend soin de vous vous inflige-t-il l'une des formes de violences suivantes ou menace de le faire ?

Violences économiques :

- > Il ou elle prend l'argent que vous gagnez ou auquel vous avez droit (p. ex. allocations chômage).
- > Il ou elle ne donne pas assez d'argent pour subvenir à vos besoins ou à ceux de vos enfants.
- > Il ou elle surveille et contrôle vos achats.
- > Il ou elle vous empêche d'exercer une activité professionnelle.

Violences physiques

- > Il ou elle vous pousse, vous frappe, tente de vous étrangler, vous donne des coups de pied ou vous lance des objets.
- > Il ou elle vous empêche de recevoir des soins médicaux ou de vous alimenter.

Violences sexuelles

- > Il ou elle vous force ou vous incite à avoir des relations sexuelles non consenties (même si vous êtes mariés).
- > Il ou elle menace de vous faire du mal si vous refusez d'avoir des relations sexuelles.

Violences verbales

- > Il ou elle profère des injures ou des grossièretés à votre encontre.
- > Il ou elle vous humilie, vous critique ou vous insulte, notamment en public ?

Violences émotionnelles et psychologiques

- > Il ou elle vous dévalorise et provoque chez vous des sentiments de honte, de désespoir ou de peur.
- > Il ou elle vous menace physiquement, ou menace vos enfants, des membres de votre famille ou vos animaux de compagnie.
- > Il ou elle refuse de vous donner votre passeport ou menace de vous faire expulser d'Australie.
- > Il ou elle menace de vous quitter ou de vous prendre vos enfants.
- > Il ou elle vous dit comment vous habiller, surveille ce que vous regardez et / ou ce que vous lisez.

Violences culturelles et spirituelles

- > Il ou elle se moque de vos croyances ou pratiques culturelles ou spirituelles.
- > Il ou elle vous empêche de vous exprimer dans la langue de votre choix et d'aller à des manifestations culturelles ou religieuses.
- > Il ou elle utilise des croyances religieuses ou culturelles pour excuser les mauvais traitements qu'il ou elle vous inflige ou vous forcer à faire des choses que vous ne voulez pas faire.
- > Il ou elle profère des menaces si une dot n'est pas versée.

Violences sociales

- > Il ou elle contrôle vos déplacements et vos fréquentations, vous enferme à la maison ou vous empêche de voir votre famille et vos amis.
- > Il ou elle écoute vos conversations téléphoniques et surveille votre activité sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Instagram).
- > Il ou elle fait preuve de possessivité ou de jalousie lorsque vous parlez à quelqu'un.

Si vous êtes dans l'une de ces situations, vous êtes victime de violences domestiques et familiales.